



Changement de destination garage ?

Par **Variante**, le **22/11/2012** à **12:25**

Bonjour à tous et à toutes,
je viens solliciter un coup de pouce, car je me retrouve dans une impasse.

Je m'explique : avec mon mari nous sommes sur le point d'acquérir une belle briarde qui deviendrait notre résidence principale. Le plus, c'est qu'au fond du jardin, une grange/garage à été réhabilitée par le proprio qui en avait fait son atelier. (changement de la porte de garage par une baie vitrée, isolation, eau/electricité)

Notre projet est d'en faire un investissement locatif, surtout que la banque ne nous accordera un crédit qu'à cette condition.

Malheureusement aujourd'hui le proprio m'explique qu'il n'a rien déclaré des changements apportés à son garage...

Je ne peux donc pas stipuler sur l'acte de vente qu'une partie est louable en tant qu'habitation. La banque ne nous accordera donc pas le prêt, bref tout tombe à l'eau !

Comment y remédier ? Que risquerai le proprio à déclarer les changements maintenant ? Je ne vois pas d'issue... Cela me démoralise...

Vous remerciant des conseils que vous voudrez bien m'apporter,
bien cordialement